



La politique de l'offre

Qu'est-ce que la politique de l'offre ?

Lorsque la machine économique est en panne, il existe deux façons de lui redonner du tonus. La première consiste à offrir du pouvoir d'achat aux ménages, afin qu'ils se remettent à consommer. Pour cela, l'Etat peut, par exemple, gonfler les prestations sociales, réduire la pression fiscale sur les particuliers, ou encore relever le niveau du salaire minimum lorsqu'il y en a un. Il peut aussi augmenter ses propres achats et ses investissements, afin d'offrir des débouchés aux sociétés, notamment du bâtiment. Selon la théorie de l'économiste John Maynard Keynes, exposée dans les années 1930, cette «politique de la demande» doit permettre de doper l'activité, de développer les embauches et d'enclencher le cercle vertueux de la reprise. Le mécanisme est cependant loin de marcher à tous les coups, comme nous allons le voir.

La deuxième méthode pour relancer l'économie est moins populaire, et pour cause ! Cette fois, il ne s'agit pas de faire des cadeaux aux ménages, mais de faciliter la vie des entreprises, afin de leur permettre de produire mieux et moins cher. Les tenants de cette «politique de l'offre», sous-tendue par les théories de l'économiste Jean-Baptiste Say (1767-1832), partent en effet du principe que c'est l'offre qui crée la demande, et non l'inverse. Les sociétés distribuant, par principe, l'exacte contrepartie de ce qu'elles produisent sous forme de salaires ou de dividendes, ils estiment en effet que les débouchés s'ouvrent en quelque sorte naturellement à elles. Et qu'il suffit donc de les aider à produire, pour que la consommation reparte, et la croissance avec.

De quels moyens les Etats disposent-ils pour mener cette politique ?

Dans les pays qui, comme la France, font peser de lourdes contraintes sur les firmes, ils n'ont que l'embaras du choix. Leur aide peut

prendre la forme d'un simple coup de pouce financier, baisse des impôts, allègements de charges, crédits pour la recherche, ou encore octroi de subventions à tel ou tel secteur. Comme ces appuis sonnants et trébuchants doivent être très substantiels pour pouvoir porter leurs fruits, ils sont en général ruineux pour les Etats. Mais les gouvernements peuvent aussi offrir aux entreprises des facilités non monétaires, comme la simplification des démarches administratives, la suppression des normes qui entravent la production ou encore l'assouplissement du Code du travail.

La politique de l'offre est-elle plus efficace que la relance par la demande ?

Tout dépend de la situation dans laquelle se trouve le pays concerné. Lorsque l'économie souffre d'une crise de sous-consommation, que les entreprises sont compétitives et qu'elles disposent de capacités de production inutilisées, la relance par la demande peut donner d'excellents résultats. La première expérience de ce type – le célèbre New Deal mené aux Etats-Unis dans les années 1930 – en reste le plus éclatant exemple. Mais dans une économie mondialisée, où les firmes de toute la planète inondent les marchés nationaux avec leurs produits, une telle politique peut s'avérer catastrophique. François Mitterrand en a fait l'amère expérience dès 1981 : sa généreuse distribution de pouvoir d'achat aux ménages a surtout bénéficié... aux entreprises allemandes ou japonaises, car notre propre appareil productif n'était pas compétitif, et les consommateurs préféraient acheter des produits étrangers...

Dans une situation pareille, mener une politique de l'offre s'avère beaucoup plus judicieux. En aidant les entreprises à réduire leurs coûts de production, l'Etat leur permet en effet de combler leur retard de compétitivité et de retrouver des marges de manœuvre pour investir. En somme, il s'attaque aux vraies causes de la crise. C'est cette voie que François Hollande a délibérément choisie de suivre depuis le mois de janvier. Il est d'ailleurs loin d'être le premier en Europe.

L'Allemagne de Gerhard Schröder il y a près de dix ans, et beaucoup plus récemment l'Espagne, l'Irlande ou l'Italie, toutes confrontées à une perte de compétitivité, s'y sont elles aussi résolues, et elles en tirent profit.

Pourquoi nos gouvernants ont-ils si longtemps privilégié la relance par la demande ?

D'abord parce que la politique de l'offre est par nature impopulaire : dans l'Hexagone, où les valeurs de la vieille gauche restent très ancrées, les aides publiques aux entreprises sont souvent considérées comme des «cadeaux au patronat» et combattues par une partie de l'opinion. Il est tellement plus facile d'offrir du pouvoir d'achat aux ménages... Ensuite parce que les bénéfices d'une telle action sont longs à se dessiner : alors que la relance par la consommation peut donner des résultats immédiats, le soutien aux sociétés est une action structurelle. Il faut attendre des mois et parfois des années avant que les entreprises ne recouvrent la santé et ne se remettent à embaucher massivement.

Fort heureusement, les choses ne sont pas si manichéennes. En réalité, voilà des années que nos gouvernements, de droite comme de gauche, mènent sans le dire les deux politiques à la fois. La flexibilisation du marché du travail dans les années 1980, la mise en place des ristournes de charges sur les bas salaires dans les années 1990 ou l'instauration l'an dernier du crédit impôt compétitivité emploi en faveur des entreprises sont là pour nous le rappeler.

Philippe Eliakim •

Les aides aux sociétés : deux fois le budget de l'Education !

Aides publiques aux entreprises en 2013.



SOURCE: RAPPORT QUEYRANNE

LEXIQUE

La loi des débouchés

Enoncée par l'économiste J.-B. Say (1767-1832), elle assure que toute fabrication génère son propre débouché. Pour relancer l'économie, il suffirait donc d'aider les entreprises à produire, autrement dit de mener une politique de l'offre.

John Maynard Keynes

Pour cet économiste britannique (1883-1946), la loi des débouchés est un leurre, car les investissements et la consommation peuvent être freinés par de multiples facteurs. Il est le premier à avoir mis en lumière l'utilité de la politique de relance par la demande.